

# LES SPÉCIALITÉS



## Spécialité Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales dans le cycle terminal s'adresse aux élèves désireux de poursuivre l'enseignement commun suivi en seconde dans une logique d'approfondissement et de diversification des thèmes abordés. Les objectifs principaux de cet enseignement sont les suivants :

- participer à la formation intellectuelle des élèves en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

Le programme du cycle terminal vise à fournir progressivement les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques, à différentes échelles (micro et macro).

Le programme du cycle terminal de sciences économiques et sociales s'inscrit dans une logique d'approfondissement et de complexification progressive de l'enseignement, entre la classe de première et celle de terminale. Dans cette perspective, l'approche disciplinaire du programme (économie, sociologie et science politique) a pour objectif que les élèves puissent s'approprier les bases de chaque discipline (objets, démarches et méthodes, problématiques, concepts, mécanismes) avant que les différents regards disciplinaires ne se croisent sur des objets d'étude communs.

Le programme fixe des objectifs d'apprentissage ambitieux qui ne peuvent être atteints que grâce à des dispositifs qui engagent les élèves dans une activité intellectuelle véritable

Les élèves doivent en effet être capables de définir et d'illustrer les différents concepts qui figurent dans les objectifs d'apprentissage. Au-delà de ces savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, les élèves doivent maîtriser, à l'issue du cycle terminal, un certain nombre de compétences transversales.

### En fin de classe de première :

- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

En fin de classe terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :

- Construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.